



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 08-2025 – BUDGET 2026

1. Composition de la commission

La Commission des finances (ci-après « la commission »), composée de :

- M. Pascal Harnisch, président
- M. Jeanbourquin, vice-président
- Mme Jacinta Caetano, rapporteur
- Mme Filomena Amarantidis
- M. Emmanuel Landivier
- M. Joël Peyron
- M. Jean-Jacques Paltenghi

s'est réunie les 27 octobre et 10 novembre 2025 à la maison de commune pour l'étude du budget 2026.

Elle s'est également réunie le 3 novembre 2025 pour poser ses questions à la Municipalité, assistée de M. Tronchet, boursier communal.

2. Analyse générale

La commission a relevé une tendance baissière des recettes et une hausse constante des dépenses.

Elle constate que les déficits budgétaires successifs (2024, 2025 et 2026) s'accroissent.

Une grande partie de cette évolution est due à l'augmentation des charges provenant des associations intercommunales, domaines dans lesquels la Municipalité dispose de peu de marge de manœuvre.

3. Préoccupation budgétaire

La commission exprime sa préoccupation face au déficit prévisionnel de CHF 523'700.– et en a fait part à la Municipalité.

Elle estime que la Municipalité devrait mettre en place une stratégie afin d'y remédier.

La Municipalité a indiqué qu'elle attendait le boulement définitif 2025 pour se positionner.



4. Échanges avec la Municipalité

Durant la présentation du budget, plusieurs questions précises ont été posées sur divers comptes.

Pour chacune d'elles, des réponses claires et complètes ont été fournies.

La commission remercie la Municipalité et le boursier communal pour leur disponibilité et la qualité de leurs explications.

5. Point particulier – Venoge Festival

Un poste a particulièrement retenu l'attention de la commission, soit le compte 32200.3635.00 – *Subventions accordées aux entreprises privées / soutien au Venoge Festival.*

La Municipalité a précisé qu'il s'agit d'une opération neutre, qui ne coûte ni ne rapporte rien à la Commune.

La commission a cependant évoqué la possibilité d'introduire une taxe sur le divertissement et les spectacles, à l'instar d'autres communes vaudoises.

6. Conclusion et recommandation

Au terme de ses travaux, la Commission des finances, à l'unanimité des membres présents, propose au Conseil communal d'approuver le préavis municipal n° 08-2025 relatif au budget 2026.

Elle attire toutefois l'attention du Conseil communal sur la nécessité de modérer les décisions futures relatives aux dépenses, afin de préserver l'équilibre financier de la Commune.

Fait à Penthaz, le 12 novembre 2025

Le président

Pascal Harnisch

La rapporteur

Jacinta Caetano